

Conseillers en exercice	45
Présents	31
Nombre de pouvoirs	8
Votants	39

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2025 – 104

**MOTION DE DEFENSE DE LA PLACE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026**

Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint Sulpice les Champs, au nombre de trente et un sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 4 décembre 2025.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Stéphane DUCOURTIOUX ; Nadine HAGENBACH ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Isabelle DUGAUD ; Jean-Luc LEGER ; Michel GOMY ; Catherine DEBAENST ; Alexis TOURADE ; Alain DETOLLE ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Marie-Hélène FOURNET ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Gérard SALVIAT (Suppléant de Thierry LETELLIER) ; Laurent LHERITIER ; Pascal MERIGOT ; Evelyne CHABANT ; Laurence CHEVREUX ; Pierrette LEGROS ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Roger FOUGERON ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIORET ; Monique DEPEIGE ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN et Jacques TOURNIER.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Thierry ROGER à Stéphane DUCOURTIOUX ; Mireille LEJUS à Jean-Pierre LANNET ; Bernard ROUGIER à Isabelle DUGAUD ; Serge DURAND à Alexis TOURADE ; Philippe ESTERELLAS à Renée NICOUX ; Philippe COLLIN à Laurence CHEVREUX ; Nadine RAVET à Didier MIOMANDRE ; Christian ARNAUD à Claude BIALOUX.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs

Guy BRUNET ; Céline COLLET-DUFAYS ; Annick BAUCULAT ; Didier TERNAT ; Philippe LEFAURE ; Jacques BŒUF.

Monsieur Alain DETOLLE présente le rapport suivant.

Le projet de Loi de Finances (PLF) pour 2026 prévoit une réduction très importante des crédits dédiés à l'économie sociale et solidaire par rapport à la loi de finances pour 2025. On peut citer comme exemples la baisse de l'ordre de 50% des crédits aux chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS), la baisse des crédits de 29 % du dispositif local d'accompagnement de l'ESS (DLA) ou encore la réduction drastique à 110 000 € du soutien aux Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), contre 2,2 M€ en 2024.

D'autres budgets sont lourdement impactés : moins 44 millions d'euros pour les actions en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire, moins 45 millions pour la démocratisation culturelle et artistique, le soutien aux tiers-lieux réduit à 0,7 million d'euros, moins 14 % du budget global de l'insertion par l'activité économique, soit au total 200 millions d'euros de baisse de crédits sur un an.

Dans un contexte où les associations sont dans une situation économique difficile avec plus de 90 000 emplois associatifs menacés, le conseil communautaire de Creuse Grand Sud fait siennes les craintes du Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Sociale et Solidaire (RTES) et exprime sa vive inquiétude quant aux conséquences économiques, démocratiques et sociales qu'auraient les diminutions de crédits annoncées.

Le conseil communautaire de Creuse Grand Sud appelle donc à la réévaluation des crédits touchant directement l'ESS et les programmes essentiels à la cohésion sociale et à l'accès aux droits fondamentaux (insertion par l'activité économique, sport, jeunesse et vie associative, aide au développement), afin de préserver les actions qui soutiennent les personnes vulnérables et font vivre les solidarités dans nos territoires.

Pour la Creuse, outre ses plus de 20 000 bénévoles, l'économie sociale est un pourvoyeur d'emploi incontournable puisqu'elle mobilise, en 2025, 5 422 salariés soit 27 % des 19 600 emplois du secteur privé du département : 72% dans les associations (pour la grande majorité d'entre eux dans les services à la personne), 16% dans les coopératives, 7% dans les mutuelles et 3% dans les fondations.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 39

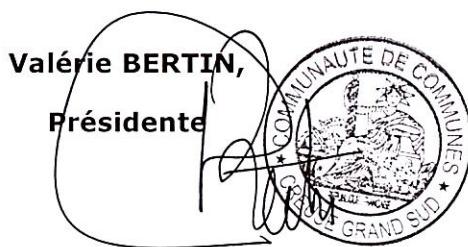
Adopté à l'unanimité

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité :

- **DEMANDE** la réévaluation des crédits touchant directement l'ESS et les programmes essentiels à la cohésion sociale et à l'accès aux droits fondamentaux.

Ainsi fait et délibéré le 11 décembre 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le



REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20251211-2025_104-DE